

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10958**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence Professionnelle Agronomie Spécialité « Conseil et développement agricole, gestion d'exploitation »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Poitiers	Recteur de l'académie, Président de l'Université de Poitiers

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210p Organisation-gestion de l'exploitation agricole ; Gestion des équipements, 201s Technologies de commandes des transformations industrielles (production)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la Licence « agronomie spécialité conseil et développement agricole, gestion d'exploitation » peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Construire des relations de conseil et les pérenniser
- Réaliser des approches globales des exploitations agricoles et des diagnostics technico- économiques auprès des exploitants agricoles
- Conseiller des solutions (produits et services) et les argumenter dans le cadre d'une relation de conseil ou de vente de produits/services.
- Informer les différents acteurs de l'évolution des environnements de l'exploitation agricole (filières, politiques agricoles, réglementation...)
- Recueillir et gérer des données concernant l'aspect technico-économique de l'exploitation agricole et ses environnements. Etablir un réseau d'information diversifié au sein d'une entreprise.
- Inscrire son activité dans une démarche réglementaire et/ou de certification du conseil.

CONSEIL GENERAL EN AGRICULTURE

Agent Relation Culture

Animateur organisme agricole

Conseiller Agricole

- Fournir un appui et conseil technico-économique.
- Veiller au suivi et à la qualité de la production et à la mise en œuvre de la réglementation
- Engager des démarches expérimentales
- Etablir des liens entre différents acteurs

Mettre en œuvre les actions décidées par les responsables (ou représentants élus)

CONSEIL ENVIRONNEMENTAL ET CONTROLE

Agréeur contrôleur qualité ou Auditeur qualité

Technicien agro-environnement

Charge de mission en aménagement

- procéder à des audits (évaluation, habilitation, contrôle... en respectant une planification et des consignes réglementaires
- ou observer le produit et les pratiques à différents stades d'une filière agricole et agro-alimentaire.
- saisir, élaborer, instruire des dossiers, concernant l'agriculture et la gestion du territoire

Informers les différents partenaires des évolutions de la réglementation et les accompagner dans sa mise en oeuvre

CONSEIL ET COMMERCE

Technicien commercial en agro-fouritures

Conseiller de clientèle Agricole (banque/ assurance) valable aussi en bac+2

Conseiller comptable

- visiter les clients (ou adhérents) de sa zone d'activité ainsi que les prospects ciblés.
- réaliser des diagnostics technico-économiques pour définir un besoin (conseil et produit) et proposer des solutions.
- informer clients et prospects sur les offres de l'entreprise et les accompagner dans leur mise en œuvre.
- appliquer la politique commerciale du groupe et participer au développement commercial de l'entreprise.
- accompagner les clients dans la rédaction de dossiers.

suivre le règlement des prestations

Compétences transversales

Compétences organisationnelles :

- Travailler en autonomie (U ou M) : établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer, élaborer un projet personnel de formation.

- Savoir prendre des décisions (seul ou après référence à un supérieur) (U)
 - Utiliser les technologies de l'information et de la communication (M).
 - Effectuer une recherche d'information (U) : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
 - Mettre en œuvre un projet (I ou U) : définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action. Se fixer et négocier des objectifs avec ses supérieurs (missions et résultats)
 - Réaliser une étude (U ou M) : poser une problématique ; construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements.
- Compétences relationnelles :
- Communiquer (M) : Avoir un goût et sens pour le relationnel et la négociation .Savoir conduire un entretien semi-directif, faire des reformulations –synthèses. Argumenter des propositions et faire adhérer le partenaire . Rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports.
 - Communiquer (U) animer des petits groupes et des réunions, communiquer en langues étrangères (compréhension et expression écrites et orales)
 - Travailler en équipe (I ou U) : s'intégrer, se positionner, collaborer
 - S'intégrer dans un milieu professionnel (U) : identifier ses compétences et les communiquer, situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique, identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel, respecter les procédures, la législation et les normes de sécurité
- Compétences scientifiques et techniques
- Respecter l'éthique (scientifique et de son métier) (U)
 - Connaître et respecter les réglementations (U ou M)
 - Faire preuve de capacité d'abstraction (U)
 - Analyser une situation complexe et faire un diagnostic. Avoir des connaissances en techniques , économie-gestion agricoles et connaître les environnements de l'exploitation agricole.(U)
 - Adopter une approche pluridisciplinaire (U)
 - Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données (I, U ou M)
 - Utiliser des outils mathématiques et statistiques (I ou U)
 - Utiliser un langage de programmation (I)
- Compétences disciplinaires spécifiques
- Connaître le vocabulaire et les usages locaux (U)
 - Reconnaître, caractériser et analyser les régions agricoles à différentes échelles (U)
 - Utiliser des logiciels de cartographie (U) permettant la gestion des données à différentes échelles
 - Etre capable de lire et analyser différents types de cartes : carte topographique, carte pédologique, carte de végétation, cartes thématiques (I ou U).
 - Utiliser un logiciel de statistique de base (U).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Agriculture/ para-agricole /environnement /commerce/conseil

Conseil agricole
 Commerce pour l'agriculture
 Environnement et territoire
 Contrôle qualité
 Agent Relation Culture
 Agrééur contrôleur qualité ou Auditeur qualité
 animateur d' organisme agricole
 Charge de mission en aménagement
 Conseiller Agricole
 Conseiller comptable
 Conseiller de clientèle Agricole en banque/assurance
 Technicien en agro-environnement
 Technicien commercial en agro-fournitures

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

H1301 : Inspection de conformité

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle « *Chargé de diagnostic et de conseil pour l'exploitation agricole* » est conforme au système européen. Elle est accessible après un niveau Bac +2. Les étudiants sont classés en plusieurs parcours suivant leur origine scolaire :

⇒) parcours A : étudiants d'origine bac+2 agricole, qui ont besoin d'une formation commerciale et « réglementaire » à développer dans la licence professionnelle.

=) parcours B : étudiants bac+2 d'origine diversifiée (formation générale ou professionnelle) qui ont besoin d'une formation agricole et « réglementaire » à développer en licence professionnelle

Il s'agit d'une formation universitaire validée par 60 crédits ECTS. Elle se déroule sur 2 semestres de 30 ECTS chacun, soit environ 900 heures de travail (encadré et personnel) au total. La formation est organisée en séquences (5 à 6 semaines par thème) et en alternance (2 semaines en formation et 3 semaines en entreprise), quel que soit le statut de l'étudiant (formation initiale, continue ou apprentissage).

La formation est divisée en 6 UE réparties en 2 semestres :

1er semestre :

1-Approche globale et diagnostic d'exploitation agricole (150 H)

2-Connaissance des environnements de l'exploitation agricole (140 heures en économie de filière, politiques agricoles et gestion de territoire)

3-Communication et gestion de l'information dans le domaine du conseil (80 heures)

4-Projet tuteuré (150 h) (mise en place du diagnostic et du conseil pour l'exploitation agricole dans des entreprises de conseil ou commerciales pour l'agriculture). Une partie de cette UE est un enseignement optionnel lié aux activités des entreprises du secteur.

2ème semestre :

5-Applications en entreprise (stage) : 2 semaines en exploitation agricole et un minimum de 14 semaines en entreprises de conseil pour l'exploitation agricole.

6-Préparation et soutenance d'un mémoire de stage.

La formation est à la fois théorique et pratique (cas concrets en exploitations agricoles et travail de groupe sur des thématiques diversifiées) permettant une bonne préparation aux activités de conseil en entreprise et à un échange important entre des étudiants d'origine et de statut différents.

En effet la licence professionnelle « *Chargé de diagnostic et de conseil pour l'exploitation agricole* » est ouverte à trois types d'étudiants : *apprentis, étudiants en formation et étudiants en formation initiale.*

Chaque UE fait l'objet d'évaluations notées ; selon les UE, elles se présentent sous forme de contrôles continus (travaux pratiques et/ou travaux dirigés) et d'examens terminaux écrits, de rapports (en particulier pour le terrain / le stage) et dans certains cas, d'épreuves et/ou exposés oraux.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements. Le jury est composé de 8 personnes dont au moins 4 professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements. Le jury est composé de 8 personnes dont au moins 4 professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements. Le jury est composé de 8 personnes dont au moins 4 professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements. Le jury est composé de 8 personnes dont au moins 4 professionnels
Par candidature individuelle	X		Mais automatique dans le cas d'un accès par validation d'acquis (décret 85) avec dispense de suivi des enseignements mais autorisation de passer les épreuves d'examen
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence -- NOR : MENS0201070A

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 août 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Les statistiques concernant la licence professionnelle seront disponibles sur les sites web de l'Université de Poitiers (<http://www.univ-poitiers.fr>), sur celui de l'UFR Sciences Humaines et Arts (<http://www.sha.univ-poitiers.fr>) et sur celui du Legta de Venours (<http://www.fcis.educagri.fr/~epl.venours/>)
<http://www.univ-poitiers.fr>

Autres sources d'information :

[Université de Poitiers](#)

Lieu(x) de certification :

[Université de Poitiers](#)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

[UFR SHA](#)

Historique de la certification :